Bulletin n° 04 - Septembre 2021

Le journal de Chauffry

Sommaire

- p 2 **L'édito du maire**
- p 3 **Informations pratiques**
- p 4-5 **Événements et réalisations**
- p 6-7 **Comptes-rendus des conseils municipaux du 07/05/2021**
- p 7-8 **Compte-rendu du conseil municipal du 05/07/2021**
- p 8 **Un projet intergénérationnel**
  Vos photos à la Une !

Mairie de Chauffry

45 rue de la Mairie
77169 CHAUFFRY

Tél. : 01 64 20 42 31
Adresse mail :
mairie-chauffry@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
- **Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h**
- **Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h**
- **Le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h, sur rendez-vous**

Dépôt légal : septembre 2021
Responsable de la publication : Richard Warzocha
Responsable de la rédaction : Pascale Géraudel
Comité de relecture : Claudia Doualla, Stéphane Halloo, Gaëlle Marsallon
Conception : Tiphaine Kolly
Imprimeur : Wattiez Impression et Communication
Avenue de la Gare
77320 JOUY SUR MORIN

L'édito du maire

Chères Caufférienne, chers Cauffériens,

C'est l'heure de la rentrée.

Nous sommes toujours en situation de crise, avec certes moins de restrictions pour les personnes vaccinées, mais avec encore des contraintes, notamment le pass sanitaire obligatoire afin d'accéder aux restaurants, cinémas et autres musées.

La rentrée des classes s'est effectuée dans de bonnes conditions. Les enseignants ont accueilli leurs nouveaux élèves dans le respect des directives imposées par l'Education Nationale. Les nouvelles réglementations facilitent l'organisation des repas à la cantine. Je tiens à féliciter toute l'équipe du SIVU qui, sous la houlette de son président Alexis Charloteaux, a fait preuve d'efficacité lors de cette nouvelle rentrée.

L'équipe municipale est au travail. Elle s'est réunie le lundi 6 septembre pour un conseil de reprise.

Le projet d'installation de la vidéosurveillance se précise. De nouveaux dossiers sont à l'étude afin d'obtenir l'attribution de subventions. En outre, Patrick Lejonc, adjoint en charge des travaux, travaille sur différents projets d'aménagement.

Suite à l'installation du parc multisport, nous avons reçu une pétition de riverains. Leurs doléances ont été entendues. Nous pensons que l'engouement que cette nouvelle aire de jeu a suscité retombera naturellement avec la rentrée scolaire. Malheureusement, il y aura toujours des fêtards nocturnes perturbant régulièrement notre quiétude. C'est un problème récurrent qui n'est pas propre à notre village et ne datant pas de l'installation du parc. L'équipe municipale à déjà apporté des modifications afin de sécuriser le site et de réduire les nuisances. Elle continue de travailler pour apaiser chacun. La prochaine étape sera l'installation de la vidéosurveillance qui permettra de sécuriser le parc multisport, la cour de l'école, le rond-point de l'école, l'arrière de la mairie, la place de la mairie et la mairie. Tous les accès au village seront surveillés. Nous travaillons pour cela en étroite collaboration avec la gendarmerie et la préfecture.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour le vivre ensemble (taille des végétaux envahissant l'espace public, dépôt de gravas sur les trottoirs, etc.), j'aimerais terminer cet édito par un mot de remerciement aux caufférienne et cauffériens qui ont pris conscience de l'importance d'entretenir leur trottoir et de ne plus stationner sur la voie piétonne.

Notre tâche est difficile. Tout ne sera possible qui si chacun se sent concerné. Ensemble, faisons de Chauffry un village où il fait bon vivre.

Le maire,
Richard Warzocha

Informations pratiques

Numéros utiles

- **Samu** : 15
- **Police** : 17
- **Pompiers** : 18
- **SOS médecins Crécy-la-Chapelle** :
  0 825 56 77 00
  Consultations sur place :
  du lundi au vendredi de 20h à minuit
  samedi de 12h à minuit
  dimanche de 9h à minuit
- **Permanence des soins dentaires 77** :
  01 64 79 75 29
  Consultations les dimanches et jours fériés
- **Urgences hôpital de Coulommiers** :
  01 64 65 39 98
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Urgence gaz** : 0 800 47 33 33
- **Prévenir d'une fuite d'eau dans la rue** :
  09 69 369 918
- **Prise de rendez-vous pour l'enlèvement d'encombrants** : 0 801 902 477
  mail : encombrants@coved.fr
  site internet : encombrants-covaltri77.com
- **Aide à domicile Centre 77**
  01 75 99 90 03

Sécurité incendie

Un contrôle des bornes à incendie du village va être effectué par la société CDA. Une remise en état complète est nécessaire. La borne située près du haras de Monthomé sera ainsi à nouveau fonctionnelle et référencée sur le site REMOCRA des pompiers. Celle des Froids Vents, en place depuis quatre ans mais qui n'y est toujours pas intégrée, le sera elle aussi.

Il restera deux endroits qu'il sera important de sécuriser par une borne ou une bâche à incendie : la rue Creuse et le hameau de Monthomé.

Concernant la rue Creuse, il existe un ancien puits qui pourrait être réhabilité. Cette possibilité est à l'étude avec VEOLIA. Si elle n'aboutit pas, une borne sera installée.

Arrêté municipal

Après délibération du conseil municipal, un arrêté a été pris afin d'interdire la circulation des poids lourds de plus de 18 tonnes rue de Jouarre. Étant une voie légère, elle est dégradée par le passage de véhicules d'un tonnage supérieur.

Savoir vivre ensemble

Élagage
Notre commune est par endroit confrontée à un manque d'élagage. Les conséquences sont multiples. Empiétement sur l'espace public, coupures d'électricité quand la végétation touche les lignes électriques, etc. Par ailleurs, COVALTRI77 nous a récemment informé que la collecte robotisée des bacs est parfois rendue compliquée par la végétation. Merci de faire le nécessaire pour le bien de tous.

Molok
L'environnement aux abords des conteneurs Molok n'est toujours respecté ! Faire de ce lieu une décharge, c'est donner à l'employé municipal une surcharge (ingrate) de travail. Merci de penser à lui !

Les conditions météorologiques nous ont contraints à reporter le feu d'artifice du 13 juillet.
La commémoration du 14 juillet aux monuments aux morts a eu lieu en présence du maire de Boissy-le-Châtel, Guy Dhorbait, accompagné de membres de son conseil municipal et de M. Jaulneau, président de l'association « Devoir de mémoire » de Coulommiers.

Ce rassemblement s'est poursuivi par la traditionnelle rondelle à laquelle de nombreux habitants ont participé.
Ils ont pu apprécier un concert de saxophones donné par Alain Oyono, musicien de Youssou N'Dour, accompagné de Wilson Doualla et Léonard Nko'okono Thierry.
Le maire tient à les remercier pour ce partage ayant enchanté l'assistance.
Il remercie également les membres du conseil municipal et les bénévoles ayant participé à la préparation et au service.

Depuis le 4 juin, un hôtel à insectes est installé sur le rond-point de l'école. Nous le devons à David Macé (déjà constructeur des mini-maisons et de la bibliothèque de rue), aidé des élèves de l'école. Cet hôtel permettra aux insectes de se réfugier durant la période hivernale.

Le 5 septembre s'est déroulé le traditionnel Prix de Chauffry, course organisée par le Cercle Cycliste de Coulommiers. Cette année, le conseil municipal a été particulièrement attentif au respect des biens mis à disposition par la commune. Une nette amélioration des comportements a été constatée.

• À l'occasion de leur passage en 6ème, les élèves de la classe de CM2 ont reçu un bon d'achat.
Ce même jour, le parc multisport a été inauguré en présence du maire de Saint-Denis-les-Rebais, Raymond Le Corre, et de la gendarmerie de Rebais, représentée par l'adjudant Olivier Danloue.
Ce fut l'occasion pour les enfants présents de prendre connaissance du règlement intérieur.
• Il est rappelé aux parents des enfants jouant au parc multisport qu'ils y demeurent sous leur responsabilité.
• À peine deux mois et demi après sa mise en service, une pétition est arrivée sur le bureau du maire. Elle nous signale des nuisances. Le conseil municipal y est attentif. Plusieurs alternatives sont à l'étude, dont l'installation de poteaux scellés afin d'empêcher l'accès du parc aux voitures.

Rénovation de la cour de l'école, à l'initiative du SIVU et réalisée par l'entreprise WIAME.

Pose d'une plaque de rue et de la dernière plaque de cocher rue des Mazures (allant du cimetière vers Monthomé).

Mais aussi

• Le 11 septembre, à l'occasion du rassemblement des associations de Chauffry et de la célébration des 20 ans de Chauffry Loisirs, le feu d'artifice, initialement prévue le 13 juillet, a été tiré.

Compte-rendu du conseil municipal du 07/05/2021

Alexis Charloteaux, absent, est représenté par Patrick Lejonc.
Coralie Bialias, absente, est représentée par Richard Warzocha.
Stéphane Halloo, absent, est représenté par Gabriel Goemans.
Annabelle Francius est absente.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22/03/2021

→ 11 pour

Approbation du règlement intérieur du cimetière

→ 11 pour

Tarif des concessions du columbarium

10 ans à 350€ renouvelable pour 2 places, 400€ pour 3 ou 4 places selon le format des urnes
20 ans à 550€ renouvelable pour 2 places, 600€ pour 3 ou 4 places selon le format des urnes
30 ans à 850€ renouvelable pour 2 places, 900€ pour 3 ou 4 places selon le format des urnes

Les plaques de datation sont fournies par la mairie.

La dispersion avec plaque gravée collée sur la flamme aux dessus du jardin du souvenir pour 100€ renouvelable tous les 10 ans.

→ 11 pour

Approbation du règlement intérieur du columbarium

→ 11 pour

Approbation du règlement intérieur de la salle des fêtes

→ 11 pour

Arrivée de Sylvain Totier à 19h40

Approbation du règlement intérieur du parc multisport

→ 12 pour

Arrivée de Gabriel Goemans à 20h

Contrat FER : demande de subvention pour l'aménagement d'un carrefour

Projet d'aménagement du carrefour à l'intersection de la rue du Val et de la rue Champ le Dame :

Montant prévisionnel des travaux HT estimé à 17 230€ (soit 20 676€ TTC)
Demande d'aide au Département au titre du Fond d'Equipement Rural (FER)
Plan de financement :
Subvention → 50%
Commune → 50%

→ 13 pour, 1 contre

Compte-rendu du conseil municipal du 05/07/2021

Sylvain Totier, absent, est représenté par Alexis Charloteaux.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 07/05/2021

→ report du vote

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : présentation du premier règlement

M. Graveleau, représentant du bureau d'étude CDHU, présente le premier règlement du PLU.

Site internet : signature de la convention entre la commune et le Département de Seine-et-Marne

À la suite de la migration du site internet créé en collaboration avec le Département de Seine-et-Marne, il est nécessaire de signer un avenant à la convention d'origine. Les points principaux sont les suivants :

- Conception et réalisation d'un site web institutionnel
- Proposition et intégration de la charte graphique
- Accompagnement et information
- Collaboration avec le Département

→ 15 pour

Parc Naturel Régional (PNR) : adhésion des communes de Bouleurs, Choisy-en-Brie, Vaucourtois, Montenils et Lescherolles

→ 15 pour

Convention Aide aux Contrôle de légaliTé dématérialiSé (ACTES) entre la commune et la préfecture pour la transmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire

Diminue les coûts liés aux impressions papier et à l'envoi des actes, réduit les délais de saisie et de transmission, ainsi que les risques d'erreur.

→ 15 pour

Tarifs location salle des fêtes

Été	Commune	400,00 €
Été	Hors commune	600,00 €
Hiver	Commune	500,00 €
Hiver	Hors commune	800,00 €

Pour deux jours de location :
Caution salle : 790€
Caution nettoyage : 250€
Période estivale : du 16/05 au 14/10
Période hivernale : du 15/10 au 15/05

→ 15 pour

Vote des subventions 2021

Chauffry Loisirs	1000 €
FNACA Coulommiers	100 €
UNC Boissy Chauffry	100 €
Les P'tits Loups de Chauffry	1000 €
Association Sport et Culture (école)	250 €
Association Defilenfleurs	300 €

→ 15 pour

Association chrétienne	150 €

→ 14 pour, 1 abstention

Convention de gestion relative aux eaux pluviales urbaines entre la commune et la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB)

Depuis le 01/01/20, les communautés d'agglomération ont l'obligation de prendre en charge la gestion des eaux pluviales urbaines de leurs communes membres. Le service communautaire pour la gestion d'eaux pluviales n'ayant pas encore été créé par la CACPB, elle confie de manière transitoire la gestion des eaux pluviales urbaines à la commune.

→ 15 pour

Un projet intergénérationnel

En cette rentrée scolaire 2021, l'association Chauffry Loisirs, le CCAS et l'école de Chauffry se lancent un défi.

Faire se rencontrer les anciens de la commune avec les élèves de la classe de CE1, et leur parler de l'enfance qu'ils ont vécu ; échanger autour de la vie quotidienne. Différents thèmes sont proposés : le chant, les jeux, l'école, le téléphone et les communications, comment on élevait un enfant, les loisirs….

Ces rencontres vont se dérouler une fois par mois, pendant une heure, et sont adaptables aux exigences de l'école, des bénévoles, et - bien sûr - des contraintes sanitaires en vigueur au moment de ces échanges.
La première rencontre est prévue le lundi 27 septembre sur le thème de la vie à la maison, le repas, la toilette et le goûter.

Ce projet est ouvert à tous les habitants de la commune. Pour participer, contacter :
• Coralie Bialas, vice présidente du CCAS : 06 19 98 59 69
• Nadia Marengo, pour Chauffry Loisirs : 06 72 92 05 65
• Stéphanie Cador, directrice de l'école de Chauffry : 01 64 20 06 01

Nous organiserons ensemble votre participation, y compris et si besoin votre transport afin que ce temps d'échange soit pour tous un temps de plaisir partagé.
À très bientôt.

L'équipe pilote du projet.

Vos photos à la Une !

Nous lançons un appel aux photographes amateurs de la commune.

Envoyez-nous vos photos ayant pour thème « **Les rues de Chauffry en toutes saisons** » (au format portrait).

Certaines seront sélectionnées afin de faire **la Une du journal**.

À envoyer par mail :
mairie-chauffry@wanadoo.fr